

LP RDC

LICENCE PROFESSIONNELLE

Responsable du développement commercial

Domaine : Droit, Économie, Gestion

Mention : Commercialisation de produits et services

Parcours : Responsable du développement commercial (RDC)

UFR - Composante de rattachement : IUT Marne-La-Vallée

(448h de cours – 581 h avec le projet tutoré, les bonus pédagogiques, les examens, la journée d'intégration...)

UE 1 Animer et développer un réseau commercial - 105 h

Stratégie B to B / B to C - 28 h

Communication et promotion - 28 h

Marketing et intelligence économique - 28 h

Négociation (approfondissement) - 21 h

UE 2 Gérer une entité commerciale - 112 h

Gestion de la relation client (approfondissement) - 28 h

Gestion et financement d'une structure commerciale - 42 h

Gestion de projet : méthodologie et conduite - 42 h

UE 3 Manager une équipe commerciale - 98h

Management d'équipe - 28 h

Analyse et pilotage de la performance commerciale - 42 h

Posture managériale - 28 h

UE 4 Maîtriser les outils transversaux - 133 h

Anglais professionnel - 42 h

Approfondissement des outils de communication - 21 h

Outils informatiques du manager et web - 35 h

Outils juridiques du manager - 35 h

UE 5 Projet tutoré

UE 6 Mise en situation professionnelle

Mémoire professionnel (travail individuel) et soutenance

Méthodes pédagogiques utilisées

- Travaux de groupes
- Études de cas, mises en situation
- Présentations orales
- Cours de soutien à la demande en petits groupes
- Passerelle de remise à niveau avant le début de la formation
- Plateforme e-learning pour la préparation au TOEIC et certification au CFA Descartes
- Plateforme e-learning pour l'orthographe et certification au CFA Descartes
- Accompagnement par un référent pour le mémoire professionnel
- Accompagnement par des référents ressources pour le projet tutoré
- Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle)



+ d'infos et candidature
sur www.cfadescartes.fr

LP RDC

LICENCE PROFESSIONNELLE Responsable du développement commercial

Modalités de financement de la formation

La formation est entièrement gratuite pour l'apprenti, elle est financée par les OPCO (opérateurs de compétences) et si besoin par un complément de l'entreprise.

À la rentrée, les apprentis doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour pouvoir s'inscrire administrativement à l'université. Le montant de cet acquittement s'élève à 103 euros (rentrée 24-25). Cette contribution est obligatoire et permet de renforcer les services mis en place pour les étudiants et les apprentis (logements, associations sportives, services de santé, accompagnement social...).

Pour en savoir plus, consultez le site [CVEC ETUDIANT GOUV.](#)

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement en début de parcours
- Contrôle continu (CC et partiels de fin de cours) + examen terminal (examen de fin de semestre en février et juin) soumis à l'assiduité
- Mémoire professionnel individuel sur résolution d'une problématique de l'entreprise d'accueil : écrit et soutenance orale
- Projet tutoré de groupe sur une thématique professionnelle
- **Plateforme de suivi et d'évaluation des compétences** entre le référent pédagogique, l'apprenti et le maître d'apprentissage en entreprise + visite en entreprise